SOCIETÉ ANONYME

DE L'USINE DE SAINTE-MARIE

au Capital de 24.000.000 de Francs

RAPPORT

présente

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 Juin 1950

Sur les comptes de l'Exercice 1948-1949

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance



Imp Bezaudin
FORT-DE-FRANCE
MARTINIQUE
1950

SOCIÉTÉ ANONYME

de l'Usine de Sainte-Marie

Exercice 1948-1949

Messieurs,

Conformément à nos statuts et à la loi, veuillez trouver ci-après les comptes de l'exercice 1948-1949, arrêtés au 31 Octobre 1949.

A cette dâte, le compte de Profits et Pertes présentait un reliquat disponible de fres :

20.353.173.75, qui, après le paiement à effectuer aux fournisseurs de cannes, et l'estimation du solde des réalisations de nos produits laisse un débit de Fres : 1.235.952.29.

Par ailleurs, le compte de nos propriétés exploitées qui, au 31 Octobre présentait un débit de Frs: 864.307.48 après l'encaissement du dernier réglement de cannes, laisse Frcs	3.674.402.00
duquel il y a lieu de déduire le déficit du compte des exploita- tions industrielles	1.235.952.29
et qui laisse un disponible de	2.438.449.71
que je vous propose de répartir comme suit : .	
5 o/o à la réserve légale , ,	1
térêt statutaire	2.203.575.20
d'où un disponible de	234.874,51

Signé: Raymond HUYGHUES-DESPOINTES

Sucres

Achat de 40.257.830 kgs de cannes à Frcs: 3.500 la toone	140.902.405.00 1.116.850.00	142.019.255.00
Main d'Œuvre de Fabrication	6.820.552.70	
Réparation, Entretien, Electricité	39.929.624.54	
Frais généraux	5.722.692.82	
Entretien voies ferrées et wagons	5.589.025.44	
Transports de cannes	5.011.020.09	
Service du Quai	8.911.214.04	
Fret et Transports divers	7.954.753.14	
Charges sociales	10.560.272.50	
Assurance contre incendies	193.001.00	
Impôt cédulaire	1.579.053.00	
Intérêts et Escomptes	5.912.314.55	
Approvisionnements et divers	2.337.156.67	100.520.680.49

Rhums

Approvisionnements, Combustibles et divers .	2.602.332.61
	10312301316
BALANCE	20.353.173.75

265.495.441.85

Sucres

1.345 q. 50 vendus sur place	
31.322 quintaux réalisés pour net : : 875 " restant en magasins estimés	187.648.35 <i>1</i> .66 5.125.750.00
32.197 quintaux vendus et estimés	192.774.101.66
Rhums	
629.279 L vendus pour l'exportation	
631.029 L vendus pour Frcs: 42.181 L en magasins estimés: 232.708 L restant à fabriquer avec 358.000 L de mélasse esiimés 51.020.111.19 3.325.229 17.917.900 21.243.129.00	
905.910 L vendus et estimés pour Fres :	72.263.240.19
Cession droits au contingent consommation locale	450.000.00
Sirop	
135 litres de sirop vendu à divers pour Frcs	8.100.00
	265.495.441.85

Amortisement du Matériel .			4.000,000,00	2
Règlement définitif cannes				
543,70 Olo 0 K	 	 21.888.182.17		
Taxe transaction	 	 173.494.00	22,061.676.17	

26.061.676,17

Balance du Compte Fabrication	20.353.173.75
à nouveau au 31 Octobre 1949 Remboursement par les Assureurs montant avaries et manquants sur divers chargements	20.353.173.75
sucres Solde réalisation sucres Solde réalisation Rhums	961.534.00 360.491.25 3.150.524.88
Balance	1,235,952.29
	26.061.676.17

Actif Bilan de la Société Anonyme de l'Usine de Ste-Marie

Usine et ses annexes	1;887.265,88
Propriétés	395.386.91
Matériel naval	12.217.133.98
	87.797.811.29
Caisse	959.523.57
Renouvellement du matériel	39.815.809.94
Débiteurs Colonie	58.953.461.32
Débiteurs hors Colonie	1.559.145.63
Produits pris en charge 1949	26.447,951,00

230,033,489,52

Capital	1.200,000.00
Fonds de Réserve Statutaire	120.000.00
Capital supplémentaire	
Réserve supplémentaire 500.000 00	
Reports d'exercices	Lander Street
Fonds de roulement	5.269.256.96
Provision pour renouvellement matériel de	
rechange	3.108.207.97
Créditeurs Colonie	176.899.903.95
Créditeurs hors Colonie	9.641.381.19
Profits et Pertes 1948	13.441.565.70
Profits et Pertes 1949	20.353.173.75

230.033.489.52

Société Anonyme de l'Usine de Sainte-Marie

Rapport du Comité de Surveillance

Messieurs,

Conformément au mandat reçu de votre dernière Assemblée générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre société pendant l'exercice 1949.

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission, et les documents comptables relatifs à cet

exercice nous ont été remis dans les délais légaux.

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre société. Nous estimons que vous pouvez les approuver et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion.

Fort-de-France, le 23 Février 1950 Signé : J. ROSEAU

Agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

Signé: G. RIMBAUD

Société Anonyme de l'Usine de Sainte-Marie

Rapport

sur les opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

Messieurs,

Lors de votre dernière Assemblée Générale, vous avez renouvelé à votre Administrateur les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations, votre société a traité des achats de cannes dans lesquels l'Administrateur avait un intérêt personnel direct.

Ces opérations qui entrent dans le cadre normal de l'activité sociale n'appellent aucune observation de notre part.

Fort-de-France, le 23 Février 1950.

Signé: J. ROSEAU

Agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

Signé: G. RIMBAUD



